

Que faire en cas d'incendie ?

À chaque situation, la bonne réaction



Quoi qu'il arrive, ne prenez jamais l'ascenseur.

Si l'incendie se déclare chez vous :

- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et gaz) précédant la venue des flammes.
 - Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée et n'emportez rien.
 - Une fois dehors, appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (n° unique d'urgence européen).
- Si l'incendie est au-dessus :
- Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas.
 - Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient.
 - En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide (la fumée envahit d'abord les parties hautes).

Si l'incendie est au-dessus :

- Sortez par l'issue la plus proche.

- Appeler les pompiers dans les 2 minutes fait gagner un temps précieux.
- Répondre calmement à leurs questions permet de localiser l'incendie plus rapidement.

Risque d'incendie

À la maison, un réflexe en plus, c'est un risque en moins !



NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS
Sapeurs-Pompiers : 18
Numéro unique d'urgence européen : 112
Samu : 15

HEF 231 0834 DE - RC Nanterre B 330 742 784 - Illustrations : Jo - ORRREI

En partenariat avec :



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU TERRITOIRE

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE LA VILLE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE,
DE L'ÉNERGIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DES AFFAIRES LOCALES,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL
RURAL

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Inpes
Institut National
de Prévention
et d'Éducation
pour la Santé
www.inpes.sante.fr



Un réflexe en plus,
un risque en moins.



Comment être averti à temps ? Avec un détecteur avertisseur de fumée

- C'est essentiel pour détecter les débuts d'incendie, surtout la nuit quand tout le monde dort.
- C'est facile à trouver (magasins de bricolage), à installer et à entretenir.
- C'est important qu'il soit conforme à la norme NF-EN 14 604 et d'en installer à chaque étage, de préférence près des chambres.

- Les incendies provoquent 460 décès par an.
- L'intoxication par la fumée est la première cause de décès chez les victimes d'incendie.



Comment éviter les risques ? Avec de la vigilance et des gestes simples

- Éteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit.
- Tenir les allumettes et les briquets hors de portée des enfants [qui ne doivent jamais rester seuls à la maison].
- Ne pas laisser de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance.
- Laisser les produits inflammables loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes...
- Ne pas raviver un feu ou les braises d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence.
- Ne pas laisser les appareils électriques en veille.
- Brancher un seul appareil par prise électrique.
- Avoir un extincteur chez soi.

- La température d'une pièce en feu atteint 600°C en 3 minutes.
- Un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes.

Quelles précautions prendre ? Faire contrôler ses installations



Faites régulièrement :

- Vérifier vos installations d'électricité, de gaz et de chauffage (notamment les inserts et les cheminées).
- Ramoner les conduits et les cheminées une fois par an.
- Pour votre sécurité, ces tâches doivent être exécutées par des professionnels.

- Un incendie sur 4 est dû à une installation électrique défectueuse.
- 70 % des incendies mortels ont lieu la nuit.